juristudiant
forum des étudiants en droit

Sujet dissert sur la construction européenne

Par **ozares**, le **16/03/2007** à **19:38**

Bonjour,

Le sujet de la dissert à faire est le suivant :
"La construction européenne : coopération et intégration"

Pour ce faire, je vous propose un plan en trois parties avec :

I] [b:3rxk1dnt]Les organisations européennes à compétence militaire[/b:3rxk1dnt]

Dans cette partie il faut distinguer entre les principales étapes de la création de mécanismes européens en matière de défense :

A) [i:3rxk1dnt]L'Europe occidentale[/i:3rxk1dnt]

On analyse dans cette subdivision le Traité de Dunkerque (O4/05/1947), l'Union occidentale créée par le Traité de Bruxelles (17/03/1948), le Traité de l'Atlantique-Nord (04/04/1949), la CED (27/05/1952) puis l'UEO (1955).

B) [i:3rxk1dnt]L'Europe de l'Est[/i:3rxk1dnt]

Le Pacte de Varsovie bien entendu

II] [b:3rxk1dnt]Les organisations européennes à compétence économique[/b:3rxk1dnt]

On axe la deuxième partie sur l'étude de l'OECE (1948), l'OCDE (1960), la CECA (1951), la CEE et CEEA (1957) et l'AELE (04/01/1960) pour l'Europe occidentale.
Et le COMECON (25/01/1949) et la Banque internationale de coopération économique (1963) pour l'Europe de l'Est.

III] [b:3rxk1dnt]Les organisations européennes à compétence politique et générale[/b:3rxk1dnt]

In fine, on étudie le Conseil de l'Europe créé par le Traité de Londres de 1949, le Conseil

nordique (1952).

[b:3rxk1dnt]Conclusion[/b:3rxk1dnt]

Même si certaines organisations européennes laissent à désirer quant à leur efficacité et quant à la portée effective de leur activité, l'Europe reste néanmoins le continent dans lequel des "organisations internationales régionales" jouent le rôle le plus important et où les expériences les plus poussées de coopération et d'intégration ont été réalisées.

Qu'en pensez-vous ?

[color=#3333FF:3rxk1dnt][size=92:3rxk1dnt]Edit du titre, pas assez explicite (pour l'archivage) - Stéphanie_C[/size:3rxk1dnt][/color:3rxk1dnt][/color]

Par **Nounoupoun**, le **16/03/2007** à **21:26**

Pouruqoi parles tu de l4europe de l'Est? Ton sujet par le de "construction", donc Europe de l'Ouest. L'Europe de l'Est n'est pas dans cette construction europénne, elle est sous le joug de l'URSS jusqu'en 1991.... Tu peux en parler, t'y référer, faire des renvoi, l'évacuer en intro, mais je ne pense pas qu'il faille faire une entière sous partie là dessus.

Par **bob**, le **16/03/2007** à **21:59**

:))

Tu fais un plan en trois parties???? Whaouhhhhh, t'es sûr que t'es en droit??? Image not found or type unknown

Bon sinon pour ton plan, c'est en droit communautaire ton devoir?? parce que tu parles du conseil de l'europe; de l'ocde mais ça n'a qu'un rapport assez lointain...
J'attends tes précisions.
a+

Par **nicomando**, le **19/03/2007** à **19:04**

En effet Bob a raison en droit il faut banir les plan en trois parties.
Et je pense qu'il faudrait effectivement revoir ton plan on parle de l'UE et pas du continent européen.

Il faudrait parler de l'intégration européenne : génèse puis divers élargissements.
Les institutions européennes leurs rôles

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Les modifications qu'auraient pu apportés la constit européenne au niveau de la coopération entre Etat notamment.
Echec de la constit pourquoi ? une consolidation insuffisante peut être ...

Voila j'espère que cela pourra t'aider.

Nico

Par **ozares**, le **20/03/2007** à **22:02**

Bonsoir,

:lol:

Et oui je suis en droit et j'ai tenté le plan en 3 parties... Image not found or type unknown Et pourtant dès fois on nous dit pas de bannir les plans en trois parties, certains profs nous disent que parfois ils préfèrent 8)

les 3 parties mais bon deux parties c'est assuré le coup néanmoins. Image not found or type unknown

Par conte vu que c'est quand même un devoir portant sur les organisations du continent européen puisque celà s'inscrit dans le thème des mécanismes d'association dans la société internationale contemporiane plus particulièrement le continent européen. Je pense que l'idée du prof qui nous fait plutôt un cours de droit international souhaite qu'on traite le sujet plutôt de l'aspect interntaional qu'à se réduire au cadre communautaire...

8)

Néanmoins vos idées sont enrichissantes et vont me permettre je l'espère de cartonner Image not found or type

. :(

Je vous annoncerai ma note même si elle est négative Image not found or type unknown

Bonne soirée à toutes et à tous.

Par **nicomando**, le **20/03/2007** à **22:34**

Salut

Ok tu veux que cela s'inscrive dans la société internationale alors je pense qu'il faudrait que tu place la paticularité de l'UE dans la société internationale, son rôle, sa reconnaissance, distinction union et Etats membres...

Enfin voila je pense effectivement que tout cela pourra t'aider

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonne soirée à toi

Nico

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés